



MADAME BACHELOT, NOUS VOULONS TRAVAILLER !

La ministre de la Culture tente de calmer la colère des professions du spectacle et du cinéma, dont les activités sont en très grande partie arrêtées, avec l'interdiction d'ouverture au public pour longtemps. Le mécontentement grandit également chez les enseignants artistiques, contraints de jongler depuis des mois entre ouverture, fermeture, enseignement en présentiel pour certains élèves et en distanciel pour d'autres.

La première des revendications n'a pour l'instant pas été entendue : nous voulons travailler ! Les aides financières ont servi à maintenir en vie une partie des structures, mais n'ont pas permis aux artistes et aux techniciens intermittents du spectacle, notamment du spectacle vivant, de travailler, tandis que l'activité des autrices et auteurs s'effondre. La fermeture prolongée des salles de cinéma commence à avoir des répercussions sur la mise en production des films.

Nous avons transmis, il y a de cela plusieurs semaines, à Mme Bachelot nos propositions pour soutenir l'activité : permettre des contrats de travail en répétitions et résidences de création afin de préparer les spectacles, permettant de travailler et d'ouvrir des droits à un grand nombre de professionnels. Il est plus que temps d'apporter des réponses à ces propositions, directement tournées vers l'emploi.

Notre deuxième revendication porte sur la garantie de tous les droits sociaux, pour toutes celles et tous ceux qui sont concernés. Nous voulons des mesures pour aider les professionnels oubliés par l'assurance chômage, notamment les jeunes, qui ont été sacrifiés depuis le début de la crise sanitaire au printemps 2020 : une aide ponctuelle de 1500 € pour vivre pendant un an n'est pas une mesure digne !

La prolongation de l'année blanche doit se discuter pour ne pas se terminer par un coup de com' et une nouvelle aumône !

De même, l'ensemble des droits sociaux doit être assuré : il n'est pas question que des femmes n'aient plus accès aux congés maternité, ni aucun travailleur aux congés maladie, du fait des interdictions de travailler.

Nous alertons depuis des mois sur la mise en danger des congés spectacles, des régimes de prévoyance santé, de la médecine du travail et des activités sociales et culturelles. Le gouvernement a dû reconnaître que l'accès à la formation professionnelle devait être soutenu financièrement : le problème est exactement identique pour tous les droits sociaux. Cela est valable pour toutes et tous, aussi bien les artistes et technicien-ne-s intermittent-e-s du spectacle, les autrices et les auteurs, et tous les travailleurs et travailleuses précaires relevant du régime général d'assurance chômage, dont le gouvernement persiste à vouloir détruire les droits en pleine crise de l'emploi.

La réouverture des salles s'éloigne même au-delà du 20 janvier. Nous n'acceptons pas la mise à l'arrêt total, nous voulons travailler, ouvrir des droits sociaux et retrouver le public dans de bonnes conditions sanitaires, le plus vite possible !

La mobilisation va se poursuivre après les rassemblements massifs du 15 décembre. Entre les 7 et 11 janvier, des assemblées générales se tiennent partout en France pour préparer les prochaines mobilisations. Nous participerons aux manifestations contre les mesures liberticides (loi « sécurité globale » et autres) et proposons une nouvelle mobilisation d'ampleur le 19 janvier.

Nous ne nous contenterons pas de vœux et de promesses : nous voulons des actes, pour nous permettre d'exercer nos métiers au service du public !

Paris, 06/01/2021.